Fiche de pré-position Hydrogen Europe (BWS 9e édition)

I. Mon rôle : porter la voix de toute la chaîne de valeur de l'hydrogène

Je suis Hydrogen Europe, l'association bruxelloise qui représente l'industrie européenne de l'hydrogène : plus de 600 membres, dont plus de 40 régions et plus de 30 associations nationales, de la production d'électrolyseurs jusqu'aux utilisateurs finaux. Je suis aussi le partenaire industriel du Clean Hydrogen Partnership aux côtés de la Commission et de Hydrogen Europe Research.

Je m'engage sur la révision du règlement « Gouvernance de l'Union de l'énergie » parce que les plans nationaux énergie-climat (PNEC) sont l'endroit où les États membres planifient, ou non, le déploiement de l'hydrogène. Si la Commission en fait de véritables plans d'investissement, mes membres auront enfin la visibilité nécessaire pour investir.

Ma position est donc pro-climat et pro-industrie à la fois : je défends des objectifs contraignants parce que les investisseurs ne prêtent pas sur des ambitions indicatives mais sur des obligations exécutoires.

II. Contexte

Début 2025, dans son Plan d'action pour une énergie abordable, la Commission a annoncé la révision du règlement « Gouvernance de l'Union de l'énergie » de 2018, pour l'adapter aux objectifs climatiques 2040 et à la neutralité en 2050. Elle la justifie par la sécurité d'approvisionnement, condition de la résilience économique et d'une énergie abordable. Le dossier s'ouvre en pleine crise des marchés de l'énergie, après une canicule historique qui a frappé tous les États membres cet été.

Le dossier est pris dans deux tensions :

- L'agenda de simplification de la présidente von der Leyen, qui multiplie les « omnibus », contre sa volonté de mieux coordonner les PNEC ;
- L'ambition européenne contre la souveraineté énergétique des États, garantie par l'article 194 TFUE, qui leur réserve le choix de leur bouquet énergétique.

Pourquoi c'est vital pour moi. En juillet 2026, l'Europe ne compte que 677 MWel d'électrolyse installée, une capacité équivalente à environ 1 % de la demande d'hydrogène de 2025. Atteindre la demande attendue de 3 Mt/an en 2030 exige 25 à 30 GWel supplémentaires et 50 à 60 Md€ d'investissements décidés dans les 12 à 24 mois. Or les PNEC finaux ne visent qu'environ 67 GW d'électrolyse, contre 92,5 GW nécessaires. Une gouvernance affaiblie au nom de la flexibilité creuserait cet écart.

III. Configuration de la négociation

Le Conseil se divise en deux camps, et la société civile redoute un recul des ambitions. Je me place du côté des objectifs contraignants, en tant qu'industriel : c'est ce qui fait ma singularité dans le jeu.



Acteur	Ligne défendue	Mon positionnement
Danemark et pays d'Europe du Nord	Maintien d'objectifs européens juridiquement contraignants, seuls garants de la prévisibilité des investissements	Alliés naturels au Conseil
France	Reconnaissance du nucléaire décarboné	Partenaire possible sur l'hydrogène bas carbone produit par électrolyse à partir d'électricité nucléaire
Commission	PNEC pivot, indicateurs, mécanismes correcteurs, cadres d'investissement	Alliée sur le pilotage ; vigilance sur la simplification

Mes alliances dans le jeu. J'ai accepté de bâtir une position commune avec le Grand Port Maritime de Marseille et Eurocities. Le port est un maillon des importations : les besoins atteindraient environ 1 Mt d'hydrogène importé sous forme d'ammoniac en 2030. Les villes sont des acheteurs : la flotte européenne de bus à pile à combustible a crû de 39 % en 2025.

IV. Perspectives et stratégie

Mes trois demandes pour le futur règlement :

1. Un volet hydrogène obligatoire dans chaque PNEC, conçu comme un plan d'investissement : capacités d'électrolyse visées, besoins de financement, infrastructures et stratégie d'importation.
2. Des indicateurs de suivi annuels : capacités installées, décisions finales d'investissement, consommation d'hydrogène renouvelable par secteur, progression vers les objectifs européens. Ils doivent déclencher les mécanismes correcteurs envisagés par la Commission.
3. Des objectifs européens contraignants après 2030 : je refuse leur remplacement par de simples contributions nationales.

Mes lignes rouges. Pas de suppression du suivi hydrogène au nom de la simplification, pas d'objectifs hydrogène rendus indicatifs.
Ma marge de compromis. Je respecte l'article 194 TFUE : chaque État garde le choix de ses moyens, tant que l'objectif européen et les indicateurs restent. J'accepte un reporting allégé et numérisé. Je peux soutenir des garanties de solidarité, comme le fonds de transition évoqué au COREPER, s'il finance aussi les infrastructures hydrogène des pays en retard : c'est ma porte d'entrée vers la coalition « souveraineté et flexibilité ».

Ma feuille de route :

- **30 octobre**, proposition de la Commission : analyse immédiate et réaction commune avec le GPMM et Eurocities.
- **10 novembre**, *position paper* : chiffrer mes demandes et proposer des amendements rédigés.
- **11 novembre au 6 décembre**, amendements et trilogues : faire porter mes amendements par des députés des commissions ITRE et ENVI, et les relayer au Conseil par le Danemark et les pays nordiques.
- **7 décembre**, table ronde des stakeholders : défendre une ligne commune avec mes alliés.

Sources

- Hydrogen Europe, Clean Hydrogen Monitor 2026, octobre 2026
- CAN Europe, priorités sur la révision, septembre 2026
- Scaling green hydrogen in Europe: who's ready?, Energy and Climate Change, 2026
- European Energy Forum, fiche Hydrogen Europe ; offre d'emploi Hydrogen Europe, 2026